

L'an deux mille vingt-cinq et le lundi trente et un mars à 14 heures, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée le 26 mars 2025 à chacun de ses membres, s'est réuni à son siège, sous la présidence de Mme Christelle FAVETTA SIEYES, Vice-Présidente du CCAS.

Concernant les délibérations 1.2, 1.5, 1.8, 1.11, 1.13, 1.15 et 1.18, le conseil d'administration s'est déroulé sous la présidence de Mme BONILLA, Vice-Présidente déléguée, Mme FAVETTA SIEYES s'étant retirée lors du vote de ces délibérations.

Etaient présent(e)s :

Mme FAVETTA SIEYES, Vice-Présidente

Mmes ALVERNHE, BONILLA, BOUROU, COLIN-COCCHI (jusqu'à la délibération 1.19 inclus), COLIN-JORE (jusqu'à la délibération 1.19 inclus), KREUTER, MYARD-DALMAIS, RAMBAUD, TAMBURINI, VERDU

MM DE BOISRIOU (jusqu'à la délibération 1.19 inclus), GACHET, NOBLECOURT (jusqu'à la délibération 1.24 inclus), PERROTTON

Etaient excusé(e)s :

M. REPENTIN, Président du CCAS (donne pouvoir à Mme FAVETTA SIEYES)

Mme PERRENES

1. FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

1.23 BUDGET EHPAD LES CLEMATIS / ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2025 (EPRD)

Le budget EHPAD les Clématis regroupe depuis le 01/01/2025 les 3 EHPAD du CCAS. Sont donc également inclus dans ce budget l'EHPAD les Charmilles et l'EHPAD Corolle.

Ce document est présenté en nomenclature M22.

A - FONCTIONNEMENT 2025 :

EHPAD LES CLEMATIS

Les dépenses prévisionnelles 2025 s'élèvent à 4 781 657,00 €.

DEPENSES	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	747 182,00 €	15,63%
Chapitre 012 - Dépenses afférentes au personnel	3 368 250,00 €	70,44%
Chapitre 016 - Dépenses afférentes à la structure	666 225,00 €	13,93%
TOTAL	4 781 657,00 €	100,0%

Les recettes prévisionnelles 2025 s'élèvent à 4 656 142,09 €.

RECETTES	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 017 - Produits de la tarification	4 603 882,09 €	98,88%
Chapitre 018 - Autres produits relatif à l'exploitation	45 200,00 €	0,97%
Chapitre 019 - Produits financiers et produits non encaissables	7 060,00 €	0,15%
TOTAL	4 656 142,09 €	100,0%

Le résultat prévisionnel 2025 est un déficit de 125 514,91 €.
La subvention Ville s'élève à 0 €.

EHPAD LES CHARMILLES

Les dépenses prévisionnelles 2025 s'élèvent à 4 532 035,00 €.

DEPENSES	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	717 305,00 €	15,83%
Chapitre 012 - Dépenses afférentes au personnel	3 112 000,00 €	68,66%
Chapitre 016 - Dépenses afférentes à la structure	702 730,00 €	15,51%
TOTAL	4 532 075,00 €	100,0%

Les recettes prévisionnelles 2025 s'élèvent à 4 421 969,27 €.

RECETTES	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 017 - Produits de la tarification	4 236 789,27 €	95,81%
Chapitre 018 - Autres produits relatif à l'exploitation	65 265,00 €	1,48%
Chapitre 019 - Produits financiers et produits non encaissables	119 915,00 €	2,71%
TOTAL	4 421 969,27 €	100,0%

Le résultat prévisionnel 2025 est un déficit de 110 065,73 €.
La subvention Ville s'élève à 85 000 €.

EHPAD COROLLE

Les dépenses prévisionnelles 2025 s'élèvent à 1 128 695,00 €.

DEPENSES	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	177 545,00 €	15,73%
Chapitre 012 - Dépenses afférentes au personnel	827 640,00 €	73,33%
Chapitre 016 - Dépenses afférentes à la structure	123 510,00 €	10,94%
TOTAL	1 128 695,00 €	100,0%

Les recettes prévisionnelles 2025 s'élèvent à 1 043 297,32 €.

RECETTES	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 017 - Produits de la tarification	877 517,32 €	84,11%
Chapitre 018 - Autres produits relatif à l'exploitation	14 267,00 €	1,37%
Chapitre 019 - Produits financiers et produits non encaissables	151 513 ,00 €	14,52%
TOTAL	1 043 297,32 €	100,0%

Le résultat prévisionnel 2025 est un déficit de 85 397,68 € qui se décompose en un excédent sur l'accueil de jour de 17 884,99€ et un déficit sur l'hébergement temporaire de 103 282,67€.
La subvention Ville s'élève à 145 597 €.

TOTAL BUDGET

Les dépenses totales pour ce budget s'élèvent à 10 442 387€, les recettes à 10 121 408,68 € (cf annexe section fonctionnement). Le résultat prévisionnel est un déficit de 320 978,32€.
La subvention Ville cumulée est de 230 597€.

B – INVESTISSEMENT 2025 :

En ce qui concerne les emplois et ressources d'investissement 2025, les données prévisionnelles sont les suivantes :

- Les emplois cumulés pour les 3 EHPAD sont prévus à hauteur de 687 666,00€. Ils se répartissent comme suit par EHPAD et par nature :

				Clématis	Charmilles	Corolle	Total
DEPENSES	16	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	60 000,00	60 000,00		120 000,00
		1681	AUTRES EMPRUNTS	29 240,00			29 240,00
		1687	AUTRES DETTES	8 500,00	7 600,00		16 100,00
Total du chapitre 16				97 740,00	67 600,00		165 340,00
	20	2013	FRAIS D'ÉVALUATION	7 250,00	7 250,00	7 250,00	21 750,00
		205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET PROCÉDES, DROITS			1 000,00	1 000,00
Total du chapitre 20				7 250,00	7 250,00	8 250,00	22 750,00
	21	2154	MATÉRIEL ET OUTILLAGE	62 000,00	22 000,00		84 000,00
		2181	IMMOBILISATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENTS DIVERS	98 200,00	12 000,00	2 000,00	112 200,00
		2183	MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL INFORMATIQUE	5 455,00	7 870,00	990,00	14 315,00
		2184	MOBILIER	84 065,00	18 485,00	3 600,00	106 150,00
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	98 430,00	69 195,00	15 286,00	182 911,00
Total du chapitre 21				348 150,00	129 550,00	21 876,00	499 576,00
Somme :				453 140,00	204 400,00	30 126,00	687 666,00

En ce qui concerne les projets d'investissements 2025, l'EHPAD les Clématis bénéficie de l'enveloppe la plus conséquente à hauteur de 355 400€. Les principaux projets sont la sécurisation du parking (70 000€), le renouvellement du mobilier de la salle de restaurant (64 044€), l'acquisition de nouveaux chariots pour la distribution des repas pour les étages (32 000€), le renouvellement d'une machine à laver (22 000€), le renouvellement des stores dans les salles de restaurant et d'animation (20 000€), le renouvellement de matériels dans les chambres (WC, robinetterie, luminaire) pour 18 800€. L'enveloppe intègre des crédits de 9 432€ octroyés par l'ARS en 2024 dans le cadre de l'enveloppe Qualité de Vie au Travail pour l'acquisition de matériel médical.

L'enveloppe d'investissement de l'EHPAD les Charmilles s'élève à 136 800€. Les principaux projets sont le renouvellement des fours (22 000€) et le changement de portes d'accès (12 000€). Les crédits portent essentiellement sur des renouvellements de matériels existant. L'enveloppe intègre des crédits de 25 172€ octroyés par l'ARS en 2024 dans le cadre de l'enveloppe Qualité de Vie au Travail pour l'acquisition de matériel médical.

Pour l'EHPAD Corolle, le budget 2025 s'élève à 30 126€. Les crédits portent sur des renouvellements de divers matériels existant.

Le budget intègre les crédits pour les évaluations externes des 3 EHPAD qui auront lieu sur l'année (enveloppe de 21 750€).

- Les ressources sont prévues à hauteur de 168 981,43 €, intégrant 120 000 € pour les dépôts et cautionnements reçus, 29 240 € pour le remboursement de prêt par Cristal habitat pour l'EHPAD les Clématis, 19 741,43 € de dotation FCTVA.

◆ **Résolution :**

Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve l'EPRD 2025 du budget EHDAP Les Clématis présenté ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant, le directeur du CCAS et le comptable public, chacun en ce qui les concerne, à effectuer toutes les formalités administratives et techniques nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le tribunal administratif de Grenoble, dans les deux mois qui suivent son entrée en vigueur. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr
- Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :
 - o à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
 - o deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Nombre d'administrateurs
en exercice : 17
Présents : 12
Pouvoir : 1

Vote : Pour : 13
Contre :
Abstention :

Pour extrait, certifié conforme au
Registre des délibérations,
Monsieur le Maire, Président du C.C.A.S.

Thierry REPENTIN

Par délégation

Christelle FAVETTA SIEVES
Conseillère départementale Chambéry-3
Adjointe au Maire en charge de
Cohésion et Justice Sociale / Santé et Seniors
Vice-Présidente du CCAS de Chambéry



EHPAD LES CLEMATIS
EPRD 2025
SECTION FONCTIONNEMENT

				EPRD 2024 Comparable 3 EHPAD	EPRD 2025
DEPENSES	011	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	63 800,00	59 000,00
		60612	ENERGIE - ELECTRICITE	164 080,00	140 655,00
		60613	CHAUFFAGE	135 500,00	118 000,00
		60621	COMBUSTIBLES ET ET CARBURANTS	17 000,00	1 450,00
		60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	31 150,00	38 850,00
		60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 770,00	2 220,00
		606261	PROTECTIONS, PRODUITS ABSORBANTS	71 500,00	66 650,00
		606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	6 620,00	10 650,00
		6063	ALIMENTATION	2 100,00	2 200,00
		6066	FOURNITURES MEDICALES	52 800,00	60 750,00
		6068	AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	25 330,00	27 330,00
		61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO-SOCIAL	13 900,00	16 552,00
		62428	AUTRES TRANSPORTS D'USAGERS	36 930,00	35 700,00
		6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 180,00	2 145,00
		6256	MISSIONS	800,00	800,00
		6257	RECEPTIONS	-	-
		6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS	-	-
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	8 123,00	7 715,00
		6281	PRESTATIONS DE BLANCHISSAGE A L'EXTERIEUR	155 100,00	111 200,00
		6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	803 665,00	828 275,00
		6283	PRESTATIONS DE NETTOYAGE A L'EXTERIEUR	20 970,00	17 600,00
		6284	PRESTATIONS D'INFORMATIQUE A L'EXTERIEUR	10 785,00	10 845,00
		6288	AUTRES	62 495,00	83 445,00
Total du chapitre 011				1 687 598,00	1 642 032,00
	012	62113	PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL	408 400,00	533 400,00
		6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	4 070,00	7 740,00
		6228	DIVERS	6 200,00	-
		6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	-	149 632,72
		64111	REMUNERATION PRINCIPALE	6 729 900,00	4 934 491,29
		64511	COTISATIONS A L'URSSAF	-	1 681 425,99
		6475	MEDECINE DU TRAVAIL	1 700,00	1 200,00
		6488	AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL		
Total du chapitre 012				7 150 270,00	7 307 890,00
	016	6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	824 879,00	851 225,00
		61352	EQUIPEMENTS	34 700,00	-
		61357	MATERIEL MEDICAL	24 600,00	28 500,00
		61358	AUTRES LOCATIONS MOBILIERES	4 182,00	4 365,00
		614	CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PROPRIETE	636,00	730,00
		61528	ENTRETIEN REPARATIONS AUTRES	500,00	26 600,00
		61551	MATERIEL MEDICAL	-	-
		61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	46 675,00	45 700,00
		61561	INFORMATIQUE	18 255,00	18 930,00
		61562	MATERIEL MEDICAL	5 432,00	7 200,00
		61568	AUTRES	110 530,00	117 875,00
		6161	MULTIRISQUES	13 400,00	52 560,00
		6163	ASSURANCES TRANSPORT	1 010,00	770,00
		6165	RESPONSABILITE CIVILE	3 175,00	3 535,00
		6168	PRIMES D'ASSURANCE AUTRES RISQUES	-	-
		61681	PRIMES D'ASSURANCE MALADIE MATERNITE ET ACCIDENT DU TRAVAIL	145 535,00	134 115,00

	6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 438,00	1 510,00
	6184	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	4 900,00	3 300,00
	6188	AUTRES FRAIS DIVERS	6 083,00	5 560,00
	623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	250,00	265,00
	637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	1 250,00	1 330,00
	6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	7 500,00	6 000,00
	6578	AUTRES SUBVENTIONS	30 192,00	29 790,00
	6588	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	-	2 300,00
	673	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	13 000,00	25 000,00
	678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-
	68111	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 820,00	9 155,00
	68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	97 055,00	116 150,00
Total du chapitre 016			1 397 997,00	1 492 465,00
Somme :			10 235 865,00	10 442 387,00
RECETTES	017	73418	AUTRES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO SOCIAUX	
		735111	HEB PERMANENT RESIDENTS AFFILIES A REGIME OBLIGATOIRE DE LA SECURITE SOCIALE	2 591 627,47
		7351121	ACCUEIL TEMPORAIRE AVEC HEBERGEMENT	203 146,93
		7351122	ACCUEIL TEMPORAIRE SANS HEBERGEMENT	132 307,21
		7351128	AUTRES FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES	795 584,00
		7352121	HBGMT PERMANENT DES RESIDENTS	1 004 908,36
		735311	TARIFS JOURNALIERS RELATIFS AU SOCLE DE PRESTATIONS	3 632 745,96
		735318	AUTRES PRESTATIONS D HEBERGEMENT	-
		73532	PART AFFERENTE A LA DEPENDANCE	373 549,80
		7353511	PART AFFERENTE A L'HEBERGEMENT	248 711,80
		7353512	PART AFFERENTE A LA DEPENDANCE	50 123,70
		735352	ACCUEIL SANS HEBERGEMENT	57 485,34
		73588	AUTRES	167 941,71
Total du chapitre 017			9 258 132,29	9 718 188,68
	018	6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL NON MEDICAL	206 480,00
		7085	PRESTATIONS DELIVREES AUX USAGERS, ACCOMPAGNANTS ET AUTRES TIERS	2 000,00
		7488	AUTRES	4 200,00
		7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	181 725,00
Total du chapitre 018			394 405,00	124 732,00
	019	7712	SUBVENTION D'EQUILIBRE	230 597,00
		777	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	39 759,00
		778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Total du chapitre 019			270 356,00	278 488,00
Somme :			9 922 893,29	10 121 408,68

EHPAD LES CLEMATIS
EPRD 2025
SECTION INVESTISSEMENT

			EPRD 2024 Comparable 3 EHPAD	EPRD 2025
DEPENSES	13	1311 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT	2 009,38	-
Total du chapitre 13			2 009,38	-
	16	165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	120 000,00	120 000,00
		1681 AUTRES EMPRUNTS	29 240,00	29 240,00
		1687 AUTRES DETTES	16 100,00	16 100,00
Total du chapitre 16			165 340,00	165 340,00
	20	2013 FRAIS D'EVALUATION	10 000,00	21 750,00
		205 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET PROCEDES, DROITS	3 304,00	1 000,00
Total du chapitre 20			13 304,00	22 750,00
	21	2154 MATERIEL ET OUTILLAGE	63 200,00	84 000,00
		2181 IMMOBILISATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	46 800,00	112 200,00
		2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	13 800,00	14 315,00
		2184 MOBILIER	30 290,00	106 150,00
		2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	194 246,00	182 911,00
Total du chapitre 21			348 336,00	499 576,00
Somme :			528 989,38	687 666,00

RECETTES	10	10222 FCTVA	18 587,72	19 741,43
Total du chapitre 10			17 641,10	19 741,43
	13	1311 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT	57 062,00	-
Total du chapitre 13			57 062,00	-
	16	165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	120 000,00	120 000,00
Total du chapitre 16			120 000,00	120 000,00
	27	274 PRETS	29 240,00	29 240,00
Total du chapitre 27			29 240,00	29 240,00
Somme :			223 943,10	168 981,43